

# Information presse

6 février 2018

## Vague de grand froid : protégez votre compteur contre le gel !

En prévision de la vague de grand froid qui arrive, les équipes Veolia du territoire de l'Aisne, basées principalement à Chauny, Château-Thierry, Saint-Quentin – Gauchy, Vervins, Hirson, Soissons et Tergnier, se mobilisent et conseillent les consommateurs sur les précautions à prendre afin d'éviter tout dégât causé par le gel.

Le gel et les fuites d'eau qu'il occasionne peuvent faire d'importants dégâts sur les installations de plomberie et dans les habitations. Pour éviter ces désagréments et des frais importants, voici les principales précautions à prendre pour protéger vos canalisations et compteurs d'eau.

- **Compteur à l'extérieur : isolez-le correctement**

Si votre compteur n'est pas situé dans un regard enterré, spécialement conçu pour lutter contre le gel, protégez-le exclusivement avec des plaques de polyuréthane ou de polystyrène extrudé.

Tous les autres matériaux absorbent l'humidité, ils favorisent donc le gel et sont très souvent détruits par les rongeurs.

- **Compteur à l'intérieur : protégez-le du froid**

Ne coupez pas complètement le chauffage en période de froid (choisissez au minimum la position « hors gel » de votre chauffage si elle existe).

Dans un garage ou une cave non chauffée, évitez les courants d'air. Utilisez des isolants du commerce pour protéger compteur et canalisations.

- **En cas d'absence prolongée : vidangez votre installation**

1 - Fermez le robinet d'arrêt général, puis ouvrez simultanément les robinets de votre installation, afin que l'eau présente dans les canalisations s'écoule.

2 - Ouvrez le robinet de purge (s'il existe, il est situé entre le compteur d'eau et vos robinets intérieurs) jusqu'à ce que l'eau ne coule plus.

3 - Refermez le robinet de purge ainsi que tous les robinets de votre installation.

Pour rappel, le compteur qui sert à mesurer votre consommation d'eau est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. Ainsi, la réparation ou le remplacement d'un compteur gelé pourra s'effectuer à votre charge. D'où l'importance de préserver vos installations.

Pour toutes informations complémentaires, Veolia se tient à la disposition des habitants concernés au 0 969 367 261 (appel non surtaxé).

### Contact presse

**Yves Bourgeois**

Directeur du territoire de l'Aisne

Tél : +33 (0)6 12 81 70 09

yves.bourgeois@veolia.com

**Esther Lett-Bariau**

Directrice Communication Région des Hauts-de-France

Tél : +33 (0)6 03 97 61 20

esther.lett-bariau@veolia.com